



ASSOCIATION DE PARENTS DE MONT-ROYAL

COMMENTAIRES

**PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (PPU)
DU SECTEUR ROCKLAND**

JANVIER 2021

Association de parents de Mont-Royal (APMR)

L'APMR, fondée en 1973, est une association de parents à but non lucratif ayant pour mission de veiller au bien-être des familles et de créer une communauté de parents-enfants Monterois. Elle a à cœur de tisser des liens entre les familles à travers des valeurs d'entraide, de support et d'échange.

Des comités ont été formés au sein de son conseil d'administration afin de mieux adresser les intérêts de ses membres. Le comité *Relations et affaires publiques* représente les familles de Mont-Royal dans les enjeux scolaires, municipaux, provinciaux et fédéraux. Il intervient principalement auprès de la ville et des écoles pour bonifier les services offerts aux familles.

Contexte actuel - Surpopulation des écoles

Le gouvernement du Québec a octroyé un budget de 25\$M pour la construction d'une nouvelle école primaire située à VMR en juin 2019 et depuis, nous sommes sans nouvelle.

Pourtant, la capacité d'accueil des écoles francophones de VMR a tellement été dépassée que des classes modulaires ont été installées dans les cours des écoles de Saint-Clément-Ouest et de l'Académie Saint-Clément pour pallier à cette situation, et même ces classes modulaires sont maintenant utilisées. De plus, ces classes modulaires limitent considérablement l'espace que les enfants ont pour jouer à l'extérieur et les empêchent même de courir dans certaines situations à l'Académie Saint-Clément. Finalement, le gymnase de l'Académie Saint-Clément est inadéquat et insuffisant pour loger tous les cours d'éducation physique. Nous sommes tous conscients que l'école prévue par le gouvernement doit être construite le plus rapidement possible.

L'APMR étant à l'écoute des préoccupations des Monterois, a donc pris à cœur le projet de faire bouger les choses. L'APMR a pris part à plusieurs discussions avec des groupes et personnes impliquées dans le dossier de la surpopulation des écoles, tels que les Conseils d'Établissement et les directions des écoles francophones. L'APMR a également organisé une rencontre avec le député provincial de Mont-Royal-Outremont, M. Pierre Arcand, le maire de VMR, M. Philippe Roy, et le directeur général du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (« **CSSMB** »), M. Dominic Bertrand.

À la suite de ces rencontres, l'APMR a mis en place une pétition et a réussi à amasser plus de 1200 signatures en moins d'une semaine, tellement les parents sont préoccupés par la surpopulation des écoles. Cette pétition a été déposée à l'Assemblée nationale le 26 novembre 2020, et malgré tout nous n'avons toujours pas eu de nouvelles pour la construction de la nouvelle école. Selon le gouvernement, il y a une difficulté à trouver un terrain pour construire l'école.

Mémoire de la CSSMB - Royalmount

Dans le cadre de la consultation publique sur les impacts du projet Royalmount, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB), aujourd'hui la CSSMB, a déposé un mémoire (« **Mémoire** ») en janvier 2019, lequel est disponible à cette adresse :

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_CSMB_20190117.PDF

La CSMB a apporté des précisions dans ce Mémoire qu'il est important de prendre en considération également dans les autres projets de développement de VMR dont le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur Rockland (« **PPU Rockland** »). Voici ces précisions :

- La CSMB vit depuis quelques années une hausse de clientèle sans précédent. Les prévisions ministérielles indiquent que cette tendance se poursuivra au cours des prochaines années.
- La Commission scolaire se voit comme un partenaire de la Ville de Montréal et de la Ville de Mont-Royal, puisque les décisions liées à l'urbanisme ont un impact direct sur sa communauté éducative.
- Pour ce faire, Mont-Royal et les promoteurs doivent prévoir des terrains pour de nouvelles écoles et s'assurer que le zonage soit approprié pour de telles constructions.
- Il faut voir les écoles comme un atout considérable pour un quartier. La CSMB croit aux infrastructures éducatives, communautaires et complémentaires. En ce sens, les administrations municipales, lorsqu'elles prévoient le développement de quartiers, ont la responsabilité de réserver des terrains suffisamment grands, adéquatement zonés et bien localisés pour y construire des écoles ou prévoir l'implantation de projets immobiliers mixtes.
- Actuellement, **nos écoles de quartier** (trois primaires et deux secondaires) à Mont-Royal sont remplies **au maximum de leur capacité**.
- Les terrains que fournissent les villes et arrondissements en vue de la construction d'écoles sont le point de départ de ce qui devrait devenir un pôle éducatif, communautaire et complémentaire. Comme les délais sont souvent serrés, la CSMB suggère que les municipalités prennent de l'avance et s'assurent que **le terrain réservé pour une école soit zoné « institutionnel » et prévu dans le plan d'urbanisme**.
- Soucieuse de réduire les impacts environnementaux découlant de ses activités quotidiennes, la CSMB a adopté, en mars 2010, sa Politique de développement durable. Consciente de l'empreinte au sol de ses établissements, la CSMB souhaite réinventer l'école et envisage divers projets pour réduire l'impact de ses constructions; par exemple des écoles construites en hauteur. Cela dit, les écoles primaires auront toujours besoin d'une cour avec des aires de jeu et les écoles secondaires de terrains de sport. La Commission scolaire espère obtenir le soutien de la Ville en lien avec ces innovations. Elle souhaite également voir assouplies les normes de construction afin d'être considérée comme un partenaire institutionnel des municipalités.

PPU Rockland

L'APMR ne se prononce pas comme étant pour ou contre le PPU Rockland, car ce n'est pas son rôle de le faire. Elle transmet plutôt des recommandations pour s'assurer que ce projet conviendra aux familles de VMR.

En tant que représentante des intérêts des parents et enfants de VMR, l'APMR est préoccupée par l'ajout de 950 unités résidentielles sans avoir d'étude pour déterminer si ces unités pourraient avoir des impacts sur les écoles primaires et secondaires autant francophones qu'anglophones de VMR. L'APMR veut également s'assurer que ces unités n'auront pas d'impacts sur les installations de la ville utilisées par les familles Monteroises.

Est-ce que des gens retraités délaisseront leur maison de VMR pour habiter dans ces nouvelles unités résidentielles, laissant ainsi la chance à une nouvelle famille d'acheter leur maison ? Est-ce que certaines unités résidentielles seront achetées par de nouvelles jeunes familles qui ne pourront plus se permettre l'achat d'une maison unifamiliale à VMR ? Les réponses sont difficiles à déterminer. Il existe toutefois une méthode de calcul établie par la CSSMB pour déterminer le nombre d'élèves par porte, soit un élève par quatre portes pour un projet immobilier. Nous croyons ainsi important d'utiliser cette méthode de calcul pour estimer le nombre d'élèves pour le PPU Rockland. Ainsi, **950 unités représentent 235 nouveaux élèves.**

Les écoles de VMR sont très convoitées et ont très bonne réputation. C'est même un des critères de sélection prioritaire et important pour les nouvelles familles qui viennent s'installer à VMR. Cependant, les **infrastructures scolaires de la ville sont déjà à pleine capacité, et le seraient encore, même avec une quatrième école.** En effet, la CSSMB prévoit que la nouvelle école sera certainement à pleine capacité et ce sans prendre en considération les projets immobiliers, tel que ce PPU Rockland. Vraisemblablement, la décision du gouvernement de construire la quatrième école vu la problématique de surpopulation des écoles ne prend pas en considération les projets immobiliers tel que celui du PPU Rockland, car malheureusement, les projections démographiques fournies à la CSSMB ne tiennent pas compte de ces projets..

Recommandation 1 : Analyse de besoins des familles

- Nous ne sommes en aucun cas des experts en urbanisme. Nous pouvons tout de même comprendre le besoin de revitaliser le pôle Rockland, mais tout cela doit se faire en prenant en considération les besoins des familles existantes et à venir. Quels sont ces besoins ? Les familles ont-elles besoin de plus de parcs, de places publiques, etc. Nous sommes disponibles si vous désirez impliquer la voix des familles de VMR afin de bien identifier les besoins à court, moyen et long terme. L'analyse des besoins est à la base de la révision du PPU Rockland afin qu'il réponde bien à leurs besoins.

Recommandation 2 : Étude d'impacts pour les écoles et installations

- L'APMR recommande également qu'une **étude** soit réalisée afin de déterminer si ces nouvelles habitations auront des impacts sur les écoles et les installations de la ville utilisées par les familles de VMR. Cette étude doit être réalisée avec la collaboration de la CSSMB et doit prendre en considération le PPU Rockland mais également les autres projets immobiliers à VMR. Il faudra également s'assurer que l'installation de classes modulaires ne sera plus requise pour toutes les écoles de VMR.

Recommandation 3 : Zonage institutionnel pour les futures écoles

- Suivant les résultats de l'analyse des impacts, s'assurer que chaque terrain requis pour toutes écoles primaires et secondaires anglophones et francophones soit zoné « institutionnel » et prévu dans le plan d'urbanisme de VMR, tel que le recommande la CSSMB dans son Mémoire.